

Conseil régional
M. / Mme. /
Président de Région
Adresse
Code Postal – Ville

Saint-Mandé, le 08 octobre 2012

Objet : Les plateformes d'information géographique dans l'élaboration des contrats FEDER 2014 – 2020.

Monsieur le Président de Région,

Le 20 septembre à Paris, l'AFIGEO a organisé une réunion nationale avec les représentants des 20 plateformes régionales d'information géographique dites IDG (infrastructures de données géographiques) dont celle de votre région :, que l'Etat et la Région soutiennent avec succès depuis sa création en particulier avec des fonds FEDER.

La réunion avait pour objet :

- d'examiner les conclusions d'un rapport faisant ressortir l'importance des financements accordés aux infrastructures de données géographiques dans les CPER et FEDER 2007 – 2013.
- d'identifier – à travers les documents transmis par la DATAR qui président à l'élaboration des CPER et des budgets FEDER et FSE, FEAMP et FEADER – les thématiques concernées par l'acquisition, le partage des données et la mutualisation des compétences relevant de l'information géographique et qui sont dans les champs de la Directive Européenne INSPIRE.

Les participants ont plus particulièrement ciblé 7 objectifs thématiques européens, sur lesquels l'AFIGEO attire votre attention :

- Renforcer la recherche, le développement technologique, l'innovation (Obj. 1)
- Améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information, leur utilisation, leur qualité (Obj. 2)
- Améliorer la compétitivité des PME (Obj. 3)
- Favoriser la prévention et la gestion des risques (Obj. 5)
- Protéger l'environnement (Obj. 6)
- Encourager le transport durable (Obj. 7).
- Renforcer l'efficacité des administrations publiques (Obj. 11)

Dans l'exercice de mes mandats de Maire et de Député puis au sein de l'AFIGEO, j'ai pu apprécier l'importance sans cesse croissante de l'information géographique dans l'administration et la gestion des territoires. Elle est le socle d'un bon diagnostic, d'une élaboration améliorée des projets, et du suivi clair et compréhensible des dossiers sensibles de nos territoires. Dans ces périodes de contraintes budgétaires aigües, l'information géographique par son approche rationnelle et transversale est un outil précieux de décisions et de communication pour les politiques publiques et une aide à l'optimisation de la dépense de nos collectivités.

Aujourd'hui, je souhaite qu'au moment de l'élaboration des contrats de partenariat pour 2014 – 2020 vous puissiez attirer l'attention des services en charge de ces dossiers dans votre région sur la nécessité de maintenir le financement des plateformes de gestion et d'acquisition des données géographiques. Que ce soit dans la phase diagnostic ou dans l'élaboration des futurs Programmes Opérationnels, il sera stratégique de positionner ces thématiques au sein des perspectives financières de long terme.

Pour des multiples raisons, d'efficacité, de cohérence entre les partenaires, de mutualisation de la dépense, c'est bien le niveau Régional qui s'impose comme l'acteur clé du développement attendu tant par l'Europe que par nos collectivités et concitoyens. Les problématiques liées aux grandes infrastructures économiques, à la prévention des risques, à la préservation de notre environnement ne sont lisibles qu'à l'échelle d'un territoire comme celui des régions.

En lien avec vos partenaires locaux, l'AFIGEO reste à votre totale disposition pour faire avancer ce dossier important dans la préparation des contrats de partenariat régionaux et européens. Une avancée commune des différentes régions aurait un effet de levier exceptionnel pour développer l'information géographique au niveau national.

Dans cette attente confiante, je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

le Président de l'AFIGEO
Dominique CAHILLON



Ancien Député de Vendée, Ancien Maire de Saint-Florent-des-Bois

Copie : Préfet de Région et Datar